

🏠 » [BUREAU D'ENQUÊTE](#) » [LE BORDEL INFORMATIQUE](#)

SAGIR coûtera 1,2 G\$... et non 570 M\$

Québec vient d'annoncer un coût final de 570 M\$, mais 710 M\$ n'ont pas été comptabilisés





JEAN-NICOLAS BLANCHET

Mercredi, 27 avril 2016 00:00

MISE À JOUR Mercredi, 27 avril 2016 00:00

QUÉBEC | Le gouvernement Couillard n'a pas dit toute la vérité en annonçant publiquement le coût final prévu du projet informatique SAGIR la semaine dernière.

- À lire aussi: [La petite histoire d'une grande «chire»](#)

En commission parlementaire, le nouveau président du Conseil du trésor, Carlos Leitaó, a déploré que «toutes sortes de chiffres circulent» sur SAGIR et il a donné la parole à son fonctionnaire responsable du projet, qui a annoncé un coût final de 570 M\$. Or, ce que les contribuables paieront est beaucoup plus élevé.

Publicité

Notre Bureau d'enquête a obtenu du gouvernement la liste de tous les frais connexes du projet SAGIR. Il y en a pour un monstrueux total de 710 M\$. Ces coûts ne sont pas inclus dans la facture totale annoncée publiquement, nous a confirmé Québec.

Québec a donc pu exclure une foule de dépenses directement liées à SAGIR (voir tableau ci-dessous) qui se retrouvent plutôt dans des colonnes budgétaires qui n'étaient pas rendues publiques avant qu'on les demande.

15 fois plus cher

Rebaptisé «ça chire» par des fonctionnaires catastrophés par la tournure du projet, SAGIR vise la modernisation de tous les systèmes informatiques de gestion de l'administration publique québécoise.

Le projet initial devait coûter 83 M\$. Le projet final coûtera près de 15 fois plus cher.

La facture annoncée publiquement est seulement pour le développement et l'implantation du projet, nous dit-on.

En janvier, nous révélions que des frais similaires de 450 M\$ s'ajoutaient à l'autre gros mégaprojet informatique du Québec, le Dossier santé Québec.

Le ministère de la Santé comparait ces coûts aux changements d'huile et à l'essence lorsqu'on s'achète une voiture.

L'essence et l'huile commencent à coûter plutôt cher aux contribuables, comme le montrent les différents montants connexes à SAGIR.

«ON NE PEUT PAS S'APPLAUDIR», ADMET LE RESPONSABLE DU PROJET

Le haut fonctionnaire responsable de SAGIR est le premier à reconnaître que le projet informatique ne mérite pas d'éloges.

«Pour ce qui est du temps de développement, on a commencé en 2005 et deux phases sur sept étaient réalisées en 2015. On ne peut pas s'applaudir, comme performance», admet sans détour Denys Jean, le grand patron du Centre des services partagés, l'organisme gouvernemental responsable de SAGIR.

Mandat délicat

À ce poste depuis le début de l'année 2015, Denys Jean s'est vu confier, par le gouvernement libéral, le délicat mandat de mener à bien la poursuite de SAGIR.

Il a accepté de répondre à toutes nos questions et de nous fournir toutes les informations demandées sur le projet.

Il ne tente pas d'excuser les erreurs du passé dans le projet et son mandat est d'assurer un «contrôle serré» pour la suite, avec les phases 4 à 7 qui n'ont pas encore commencé.

Consolation

Ce qui est «consolant», à son avis, c'est le respect des coûts de développement prévus. Sur les frais de récurrence, il admet que c'est beaucoup d'argent, mais que ceux-ci respectent ce qui était prévu.

M. Jean rappelle qu'il s'agit d'un système «important» et «incontournable» pour le Québec.

SAGIR traite plus de 74 G\$ en paiements par année et il est utilisé par plus de 85 000 fonctionnaires. Il s'agit de la plus importante implantation informatique à portée horizontale (plusieurs ministères et organismes) jamais réalisée au Québec.

FRAIS CONNEXES

50 M\$ - SAGIR est alimenté par un logiciel de la firme américaine Oracle, qui a annoncé la fin de vie de la version utilisée par Québec. Il faut donc faire la mise à niveau au coût de 50 M\$. Pour Québec, c'est un coût d'«évolution» et non de «développement». C'est pour cette raison que les fonctionnaires ont décidé de ne pas l'inclure.

35 M\$ - Québec a dû payer des «frais financiers» de 35 M\$ en «intérêts sur les emprunts temporaires et dette à long terme» pour SAGIR. Le gouvernement a aussi décidé de ne pas inclure cette somme dans le budget annoncé.

208 M\$ - En frais connexes ont servi à payer le recours à des consultants privés. Soulignons que dans le premier demi-milliard dépensé en contrats pour SAGIR, 98 % (502 M\$) ont servi à payer des consultants privés, tandis que 2 % (12 M\$) ont servi à payer de l'équipement.

282 M\$ - Frais pour des correctifs de sécurité, mise à niveau de logiciel, soutien technique, loyer, administration, déplacement, formation, fournitures, téléphones, traitement et avantages sociaux d'employés internes. Ces coûts de fonctionnement n'ont pas été inclus eux non plus dans le budget annoncé.

134,7 M\$ - SAGIR est la deuxième version du projet GIRES, lancé en 1998 et annulé en 2003. 134,7 M\$ se sont alors envolés. Même si un projet est la suite de l'autre, pour Québec, la perte de l'un ne doit pas être

incluse dans le budget de l'autre. Au total, les contribuables paieront donc, au minimum, 1,2 G\$. C'est sans compter que, chaque année, un budget de 50 M\$ additionnel est prévu pour les frais d'exploitation de SAGIR.

ARCHIVES 2025 2024 2023 2022 2021 2020 2019 2018 2017 2016

ACCÈS RAPIDES

SECTIONS

EN SAVOIR PLUS

S'ABONNER

APPLICATIONS MOBILES

© 2025 Le Journal de Québec Inc. Tous droits réservés.

jdm

TVA
NOUVELLES



TVA
SPORTS

qub



b

SILO 57

100%
START

TVA+

Clin d'œil

7JOURS

RECETTES
DU QUÉBEC

LE GUIDE
DE L'AUTO

zeste